

SORHOGECO

SOCIETE RHODANIENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. A1 69130 ECULLY

SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 33

Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 contact@sorhogeco.com

Association Maison Familiale Rurale de Maringues Pays de Limagne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

exercice clos le 31 décembre 2025

Association Maison Familiale Rurale de Maringues Pays de Limagne

Siège social : 3 Place Anatole France 63350 Maringues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale de Maringues Pays de Limagne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *Règles et Méthodes comptables* » intégrée au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » portant sur la première application du règlement ANC 2002-06 et les conséquences éventuelles sur les comptes annuels de l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 26 mai 2026


SORHOGECO
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
42 Chemin du Moulin Carron Bât B2
69130 Ecully
Sorhogeco S.A.S.
Commissaire aux Comptes
Tel : 04 37 65 37 57
contact@sorhogeco.com
Siret 404 971 830 00025

ANNEXE : DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ ■ ■

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice du	01/01/25 au 31/12/25 Valeur nette	01/01/24 au 31/12/24 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		73,73	537,73	-464,00	-86,29
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		85 000,00	235 000,00	-150 000,00	-63,83
Constructions		3 342 630,54	49 409,78	3 293 220,76	
Installations techn., matériel et outil. ind.			19 681,88	-19 681,88	-100,00
Autres		191 365,89	753,85	190 612,04	
Immobilisations corporelles en cours			2 635 845,47	-2 635 845,47	-100,00
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		46,96	46,96		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		3 619 117,12	2 941 275,67	677 841,45	23,05
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		1 463,89	1 050,03	413,86	39,41
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		32 830,16	25 601,63	7 228,53	28,23
Créances reçues par legs ou donations		500,00		500,00	
Autres		715 406,78	6 386,86	709 019,92	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		48 806,25	38 992,36	9 813,89	25,17
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)		799 007,08	72 030,88	726 976,20	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		4 418 124,20	3 013 306,55	1 404 817,6	46,62

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Exercice du 01/01/25 au 31/12/25	Exercice du 01/01/24 au 31/12/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires		83 603,00	-83 603,00	-100,00
Ecarts de réévaluation	85 000,00	235 000,00	-150 000,00	-63,83
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres	150 000,00		150 000,00	
Report à nouveau	-142 938,46	-129 379,13	-13 559,33	-10,48
Excédent ou déficit de l'exercice	3 084,65	-13 559,33	16 643,98	122,75
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>95 146,19</i>	<i>175 664,54</i>	<i>-80 518,35</i>	<i>-45,84</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	2 608 070,89	47 446,19	2 560 624,70	
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 703 217,08	223 110,73	2 480 106,35	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	17 849,00	24 949,00	-7 100,00	-28,46
TOTAL (III)	17 849,00	24 949,00	-7 100,00	-28,46
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	1 037 372,16	1 048 702,60	-11 330,44	-1,08
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 664,96	50 472,95	24 192,01	47,93
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	32 790,90	752 373,76	-719 582,86	-95,64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	492 519,78	882 701,02	-390 181,24	-44,20
Autres dettes	43 214,61	27 166,49	16 048,12	59,07
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	16 495,71	3 830,00	12 665,71	330,70
TOTAL (IV)	1 697 058,12	2 765 246,82	-1 068 188,70	-38,63
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 418 124,20	3 013 306,55	1 404 817,65	46,62

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	9 900,00	8 306,00	1 594,00	19,19
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	272 720,63	238 641,65	34 078,98	14,28
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	472 298,45	322 991,68	149 306,77	46,23
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov. et transf. charges	8 987,24	5 786,82	3 200,42	55,31
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	200 144,62	6 429,93	193 714,69	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	964 050,94	582 156,08	381 894,86	65,60
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	46 534,91	35 011,04	11 523,87	32,91
Variation de stock	-413,86	-373,49	-40,37	-10,81
Autres achats et charges externes	169 347,60	127 378,92	41 968,68	32,95
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 881,29	6 443,19	438,10	6,80
Salaires et traitements	331 068,05	302 924,65	28 143,40	9,29
Charges sociales	110 271,87	99 768,22	10 503,65	10,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 084,39	16 287,47	33 796,92	207,50
Dotations aux provisions		2 755,00	-2 755,00	-100,00
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	150 615,67	2 308,57	148 307,10	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	864 389,92	592 503,57	271 886,35	45,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	99 661,02	-10 347,49	110 008,51	
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	673,67	2 244,90	-1 571,23	-69,99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	673,67	2 244,90	-1 571,23	-69,99
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	34 450,67	5 740,84	28 709,83	500,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	34 450,67	5 740,84	28 709,83	500,10
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-33 777,00	-3 495,94	-30 281,06	-866,18
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	65 884,02	-13 843,43	79 727,45	575,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		284,10	-284,10	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		284,10	-284,10	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.	62 799,37		62 799,37	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	62 799,37		62 799,37	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-62 799,37	284,10	-63 083,47	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	964 724,61	584 685,08	380 039,53	65,00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	961 639,96	598 244,41	363 395,55	60,74
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 084,65	-13 559,33	16 643,98	122,75

THURET - MAISON FAMILIALE RURALE THURET
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 4 418 124,20 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 3 084,65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Objet de l'entité

La Maison Familiale Rurale de Thuret est un établissement d'enseignement privé sous contrat de participation au service public d'éducation et de formation sous le statut d'une association loi 1901. L'association, qui est gérée par un conseil d'administration composé de parents, anciens parents d'élèves et maîtres de stage, a pour but :

- de donner aux familles les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leur responsabilité, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant la Maison Familiale Rurale.
- d'assumer la création et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison Familiale Rurale
- de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la MFR
- d'assurer toutes activités d'éducation populaire et toutes actions à caractère éducatif, social ou familial L'association propose des activités complémentaires d'accueil, de repas et d'hébergement dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

L'association a adopté pour la création et le fonctionnement de la MFR les moyens et méthodes définis par l'Union Nationales des MFR et en particulier :

- la répartition des adolescents en groupes restreints
- l'alternance du temps de formation des adolescents dans le milieu professionnel, la famille et la MFR L'accueil des adolescents en internat.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales

Les formations proposées sont :

- Brevet des collèges 4ème et 3ème d'orientation par alternance
- CAPa SAPVER (Service Aux personnes et Vente en Espace Rural)
- CAPa Jardinier Paysagiste

Moyens mis en oeuvre

Le projet pédagogique comprend :

- une formation par alternance conciliant périodes de formation à la MFR et périodes de formation en stage
- des visites professionnelles à chaque session
- des voyages d'études pour chaque cycle de formation

L'établissement est à taille humaine (environ 80 élèves et 12 salariés) qui permet un suivi individualisé de chaque jeune autour de son projet.

De plus il a été acté que la dette à la Fédération Auvergne à l'époque et reprise par la Fédération régionale aujourd'hui de 83 603€, a été affecté aux capitaux propres avec droit de reprise.

De plus la MFR de Thuret a déménagé et est devenue à partir du mois de Septembre la MFR MARINGUES PAYS DE LIMAGNE.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENTS COMPTABLES

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application

THURET - MAISON FAMILIALE RURALE THURET
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. Aucun reclassement n'a été nécessaire entre la clôture des comptes 2024 et l'ouverture des mêmes comptes au 1/01/2025.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

STOCKS

Le stock est évalué au dernier prix d'achat.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association MAISON FAMILIALE RURALE THURET.
- l'association MAISON FAMILIALE RURALE THURET est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement			TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	2 122		
CORPORELLES	Terrains				235 000	3 381 691	
	Constructions	Sur sol propre		47 051			
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			257 440			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			48 037			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		10 534			
		Matériel de transport		79 079			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		54 441	194 879		
	Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours			2 635 845		940 725		
Avances et acomptes							
TOTAL				3 367 426	4 517 296		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			47			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL				47			
TOTAL GENERAL				3 369 594	4 517 296		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.			TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles			TOTAL		2 122	
CORPORELLES	Terrains				150 000	85 000	
	Constructions	Sur sol propre		47 051	3 381 691		
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons			257 440			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			46 115	1 921		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		10 534			
		Matériel de transport			79 079		
		Mat. bureau, inform., mobilier		47 507	201 813		
	Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours			3 576 571				
Avances et acomptes							
TOTAL				4 135 217	3 749 505		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					47	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL				47			
TOTAL GENERAL				4 135 217	3 751 673		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 584	464		2 048
TOTAL		1 584	464		2 048
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	47 051	39 061	47 051	39 061
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	208 030	49 410	257 440	
Inst. techniques matériel et outil. industriels		28 355	19 682	46 115	1 921
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	10 534		10 534	
	Matériel de transport	79 079			79 079
	Mat. bureau et informatiq., mob.	53 687	4 267	47 507	10 448
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		426 735	112 420	408 646	130 508
TOTAL GENERAL		428 319	112 884	408 646	132 556

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 050,03	1 463,89	1 050,03	1 463,89
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	1 050,03	1 463,89	1 050,03	1 463,89

THURET - MAISON FAMILIALE RURALE THURET
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	2 519	2 519	
	Autres créances clients	32 831	32 831	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 448	4 448	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	702 236	702 236	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	9 223	9 223	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		751 257	751 257	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	Créances reçues par legs ou donations	500	500	

THURET - MAISON FAMILIALE RURALE THURET

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 707
Autres créances	702 425
Disponibilités	
TOTAL	705 132

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	83 603,00		83 603,00		
Ecarts de réévaluation	235 000,00			150 000,00	85 000,00
Réserves					
Autres réserves					150 000,00
Report à nouveau	-129 379,13	-13 559,33			-142 938,46
Excédent ou déficit de l'exercice	-13 559,33	13 559,33	3 084,65		3 084,65
Subventions d'investissement	47 446,19		2 760 715,75	200 091,05	2 608 070,89
TOTAUX	223 110,73		2 847 403,40	350 091,05	2 703 217,08

THURET - MAISON FAMILIALE RURALE THURET
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	600 000	600 000		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	437 372	437 372		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	74 665	74 665		
Personnel & comptes rattachés	10 436	10 436		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	22 063	22 063		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	292	292		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	492 520	492 520		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	43 215	43 215		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	16 496	16 496		
TOTAUX	1 697 058	1 697 058		

Renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
		Emprunts remboursés en cours d'exer.	12 346
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

THURET - MAISON FAMILIALE RURALE THURET

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 496
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	16 496

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 560
Dettes fiscales et sociales	16 492
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	15 000
TOTAL DES CHARGES À PAYER	42 052

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 17 849,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	35,00 %
Taux d'actualisation	3,66 %
Table de mortalité	INSEE 2018-2020 - donnees prov
Départ volontaire à	64 ans
Augmentation salaire :	3,50%
Méthode :	ANC 2021

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

LES EFFECTIFS

Effectif moyen en 2025 est de 8,9 ETP !

COMMENTAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoaires du commissaires aux comptes s'élèvent à 4 900 euros.

Subvention

La subvention du ministère de l'Agriculture s'élève à 301 110€

Abandon de remboursement devenue aide fonctionnement pour 83 603 €

La taxe apprentissage s'élève à 9 313€

Cotisation des membres :

L'appel de la cotisation constitue le fait générateur pour les cotisations des membres de la MFR